



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/718
19 janvier 2006

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

588ème séance plénière

PC Journal No 588, point 7 de l'ordre du jour

DECISION No 718
CONFERENCE OSCE-THAILANDE 2006 SUR LES DEFIS POUR
LA SECURITE MONDIALE : DE LA PAUVRETE A LA PANDEMIE

Bangkok, 25 – 26 avril 2006

Le Conseil permanent,

Faisant suite aux débats ayant eu lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires pour la coopération en Asie,

Décide de tenir la Conférence OSCE-Thaïlande 2006 sur les défis pour la sécurité mondiale : de la pauvreté à la pandémie ;

Adopte l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence, qui figurent en annexe.

**ORDRE DU JOUR ET MODALITES D'ORGANISATION DE
LA CONFERENCE OSCE-THAILANDE 2006 SUR LES DEFIS POUR
LA SECURITE MONDIALE : DE LA PAUVRETE A LA PANDEMIE**

Bangkok, 25 – 26 avril 2006

Conférence organisée conjointement par le Ministère des affaires étrangères de la Thaïlande
et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

I. Ordre du jour

Mardi 25 avril 2006

- 9 h 30 Séance d'ouverture
- Coprésidents : Représentant du Président en exercice de l'OSCE
Représentant du pays hôte
- 9 h 30 – 10 h 15 Allocutions d'ouverture
- Représentant du pays hôte
 - Représentant du Président en exercice de l'OSCE
 - Représentant du Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération
 - S.E. Marc Perrin de Brichambaut, Secrétaire général de l'OSCE
- Allocutions liminaires (orateurs à déterminer)
- 10 h 15 – 10 h 30 Pause café
- 10 h 30 – 12 h 30 Séance 1 : Le nouveau visage de la sécurité mondiale : réflexions et perspectives
- Modérateur : Ambassadeur d'un partenaire pour la coopération
Rapporteur : Représentant d'un Etat participant de l'OSCE
- Orateurs (10 minutes chacun) :
- Représentant d'un Etat participant de l'OSCE
Représentant d'un partenaire de l'OSCE pour la coopération

Représentant d'une organisation internationale/d'un établissement universitaire

12 h 30 – 14 h 00

Déjeuner

14 heures

Séance 2 : De la pauvreté à la pandémie : déjouer les menaces à la sécurité régionale

Modérateur : Ambassadeur d'un Etat participant de l'OSCE

Rapporteur : Représentant d'un partenaire pour la coopération

Orateurs (10 minutes chacun) :

Représentant d'un Etat participant de l'OSCE

Représentant d'un partenaire de l'OSCE pour la coopération

Représentant d'une organisation internationale/d'un établissement universitaire

15 h 30 – 15 h 45

Pause café

15 h 45 – 17 h

Débat

19 heures

Réception organisée par le Ministère des affaires étrangères de la Thaïlande

Mercredi 26 avril 2006

9 h 30

Séance 3 : Défis et possibilités d'une coopération régionale pour la sécurité humaine mondiale

Modérateur : Ambassadeur d'un partenaire pour la coopération

Rapporteur : Représentant d'un Etat participant de l'OSCE

Orateurs (10 minutes chacun) :

Représentant d'un Etat participant de l'OSCE

Représentant d'un partenaire de l'OSCE pour la coopération

Représentant d'une organisation internationale/d'un établissement universitaire

11 heures – 11 h 15

Pause café

11 h 15 – 12 h 30

Débat

12 h 30 – 15 h

Déjeuner

15 heures	Séance de clôture
	Coprésidents : Représentant du Président en exercice de l'OSCE Représentant du pays hôte
	Rapports des rapporteurs des séances 1 à 3 Résumé de la Présidence
16 h 15 – 16 h 30	Pause café
16 h 30	Remarques de clôture
	Représentant du Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération Représentant du pays hôte
17 heures	Fin de la Conférence

II. Participation

Les Etats participants de l'OSCE seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires pour la coopération (Afghanistan, Japon, Mongolie, République de Corée et Thaïlande) seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires méditerranéens pour la coopération (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie) seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les institutions de l'OSCE, notamment l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence.

Les organisations et institutions internationales dont le nom suit seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence : Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Banque mondiale, Comité exécutif de la Communauté d'Etats indépendants, Comité international de la Croix-Rouge, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Communauté économique euro-asiatique, Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie, Conseil de l'Europe, Coopération économique Asie-Pacifique, Forum régional de l'ANASE, GUAM, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Initiative centre-européenne, Initiative de coopération en Europe du Sud-Est, Ligue des Etats arabes, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation de coopération de Shanghai, Organisation de coopération économique, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation de la conférence islamique, Organisation de la coopération économique de la mer Noire, Organisation des Nations Unies, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord,

Organisation du Traité sur la sécurité collective, Processus de coopération en Europe du Sud-Est, Programme des Nations Unies pour le développement et Union africaine.

Des représentants des membres du Forum régional de l'ANASE peuvent participer à la Conférence en qualité d'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations peuvent également être invités par le pays hôte.

Des représentants des organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence, conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (une notification préalable est requise).

III. Calendrier et autres modalités d'organisation

La Conférence commencera le 25 avril 2006 à 9 h 30 (séance d'ouverture) et se terminera le 26 avril 2006 à 17 heures.

Les séances d'ouverture et de clôture seront présidées par un représentant du Président en exercice de l'OSCE et par un représentant du pays hôte.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

Le règlement intérieur et les méthodes de travail de l'OSCE seront applicables, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les séances d'ouverture et de clôture seront accessibles aux médias.

La Conférence se tiendra à Bangkok (Thaïlande).

La langue de travail sera l'anglais.

Le transport entre l'hôtel (les hôtels) et le lieu de la Conférence, ainsi qu'aux réceptions en soirée et le retour à l'hôtel (aux hôtels) seront assurés par le pays hôte.

La responsabilité des transferts entre l'aéroport et le lieu de la Conférence incombera aux participants.